

## Assembly of First Nations

55 Metcalfe Street, Suite 1600  
Ottawa, Ontario K1P 6L5  
Telephone: 613-241-6789 Fax: 613-241-5808  
www.afn.ca



## Assemblée des Premières Nations

55, rue Metcalfe, Suite 1600  
Ottawa (Ontario) K1P 6L5  
Téléphone: 613-241-6789 Télécopieur: 613-241-5808  
www.afn.ca

**Assemblée extraordinaire des Chefs**  
**Les 6, 7 et 8 décembre 2022, Ottawa (Ontario)**

**Résolution n° 20/2022**

**TITRE :** **Modification de la Charte - Changement de dénomination sociale**

**OBJET :** Modifier la Charte de l'Assemblée des Premières Nations (APN) pour mettre à jour la dénomination sociale de l'Assemblée des Premières Nations (également connue sous le nom de Fraternité des Indiens du Canada) et donner des directives au Comité exécutif de l'APN et au Secrétariat de l'APN pour soutenir un changement de dénomination sociale.

**PROPOSEUR(E) :** Président du Conseil Khelsilem, Nation Squamish, C.-B.

**COPROPOSEUR(E) :** Naa Sháade Eric Háni Morris, Teslin Tlingit, C.-B.

**DÉCISION :** Adoptée par consensus

### ATTENDU QUE :

- A. La Charte de l'Assemblée des Premières Nations (APN) est un document évolutif qui peut être modifié au fil du temps.
- B. Les dirigeants des Premières Nations croient en l'importance des femmes des Premières Nations et des personnes de divers genre différent dans notre organisation nationale et dans la nécessité d'utiliser un langage accueillant et inclusif qui favorise l'harmonie et l'égalité.
- C. L'article 18 de la DNUDPA stipule ce qui suit : Les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits, par l'intermédiaire de représentants qu'ils ont eux-mêmes choisis conformément à leurs propres procédures, ainsi que le droit de conserver et de développer leurs propres institutions décisionnelles.
- D. Formée en 1978, la Fraternité des Indiens du Canada (FIC) était un groupe de coordination des organisations provinciales et territoriales (OPT) qui agissait comme un organisme politique national composé des dirigeants des différentes OPT, qui faisait pression pour obtenir des changements dans les politiques fédérales et provinciales.
- E. Après sa création, la FIC ne répondait pas aux besoins et aux intérêts des Premières Nations membres, car son seul moyen d'influencer le programme national des Premières Nations passait par le biais de leurs OPT

**Copie certifiée conforme d'une résolution adoptée le 6<sup>e</sup> jour de décembre 2022 à Ottawa (Ontario)**

**ROSEANNE ARCHIBALD, CHEFFE NATIONALE**

**20 - 2022**  
**Page 1 of 3**

respectives. Les Chefs, en tant que représentants élus de leurs Nations, voulaient un siège à la table et que leur voix soit entendue.

- F. Les Chefs des Premières Nations ont tenu leur première assemblée en tant qu'« Assemblée des Premières Nations » (APN) à Penticton, en Colombie-Britannique, en avril 1982. À cette occasion, les Chefs des Premières Nations ont établi une branche politique de l'organisation en tant qu'APN et ont conservé en conséquence la FIC en tant qu'entité corporative supervisée par un conseil d'administration, qui était responsable de l'administration de l'organisation.
- G. La nouvelle structure, adoptée en juillet 1985, a accordé l'adhésion et le droit de vote aux Chefs des Premières Nations individuels plutôt qu'aux OPT avec l'adoption de la Charte de l'APN.
- H. En 2005, l'APN a passé en revue sa structure de fonctionnement et a émis des recommandations dans un rapport en vue du renouvellement de l'organisation nationale, y compris un changement de nom pour la branche corporative/administrative de l'organisation.
- I. La recommandation n°24 du rapport de la commission de renouvellement de 2005 propose que :
  - a. la Fraternité des Indiens du Canada demande un changement de dénomination sociale et dépose des statuts supplémentaires conformes aux recommandations du présent rapport;
  - b. la Fraternité des Indiens du Canada soit renommée Secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations.
- J. La Charte de l'APN établit que le conseil d'administration de la FIC (communément appelée l'APN) est composé du Chef national et des Chefs régionaux.
- K. La FIC fonctionne et est connue sous le nom d'APN, mais le nom légal officiel demeure « Fraternité des Indiens du Canada ».
- L. Les dirigeants des Premières Nations ont identifié le besoin d'aligner la dénomination sociale du secrétariat administratif qui sert l'APN sur sa dénomination communément employée afin de mieux refléter les valeurs et la composition de l'APN et des communautés qu'elle dessert.

**POUR CES MOTIFS, les Premières Nations-en-Assemblée :**

1. Demandent que la Charte de l'Assemblée des Premières Nations et son enregistrement corporatif soient modifiés afin de supprimer le terme **Fraternité des Indiens du Canada** et de le remplacer par **Assemblée des Premières Nations**.

---

**Copie certifiée conforme d'une résolution adoptée le 6<sup>e</sup> jour de décembre 2022 à Ottawa (Ontario)**



---

**ROSEANNE ARCHIBALD, CHEFFE NATIONALE**

**Assemblée extraordinaire des Chefs  
Les 6, 7 et 8 décembre 2022, Ottawa (Ontario)**

**Résolution n° 20/2022**

2. Enjoignent au Comité exécutif de l'APN, en sa qualité de conseil d'administration de la Fraternité des Indiens du Canada (qui sera rebaptisée APN), de :
  - a. demander un changement de dénomination sociale de la Fraternité des Indiens du Canada pour adopter officiellement Assemblée des Premières Nations Inc. et déposer des statuts supplémentaires conformes à l'intention de la présente résolution;
  - b. faire tout ce qui est nécessaire, donner toutes les instructions requises, et signer et déposer tous les autres documents et pièces nécessaires ou souhaitables afin de concrétiser l'intention de la présente résolution.
3. Appuient le conseil d'administration du Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada dans ses efforts pour déterminer et enregistrer un changement de nom qui reflète les objectifs, le but et les mandats de l'organisation.

---

**Copie certifiée conforme d'une résolution adoptée le 6<sup>e</sup> jour de décembre 2022 à Ottawa (Ontario)**



---

**ROSEANNE ARCHIBALD, CHEFFE NATIONALE**

**20 – 2022**  
*Page 3 of 3*